

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

En un an 6 mois 2 mois  
 Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50  
 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
 ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

**ANNONCES :**

La ligne ou son espace :  
 Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.  
 Etranger 30 cts.  
 Réclames : 50 cts. la ligne  
 Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
 sont reçues exclusivement par  
 la Société Publicitas S. A.,  
 Sion, Lausanne, Genève, Mon-  
 treux, Fribourg, etc., et au Bureau  
 du Journal.

**Nouveaux faits connus  
 Mercredi à midi**

La nouvelle loi électorale a été votée par la Chambre française à une centaine de voix de majorité. On assure que les radicaux seront les dinons de la farce au profit des socialistes.

Le tremblement de terre de Palestine a fait de nombreuses victimes et causé de gros dégâts. La ville de Jérusalem aurait beaucoup souffert.

# Tout coloré

En voici un de plus. Il y en avait déjà quarante-trois : le quarante-quatrième est né. Nous parlons des fascicules ou, si vous le voulez, des Bulletins de la Murithienne, qui est arrivée à la 66me année de son existence, ce qui serait l'extrême vieillesse pour une société de notre canton où les groupements passent si vite.

La Murithienne sait rester jeune et en santé.

Le croirait-on, rien ne fait plaisir à un homme politique et à un polémiste comme d'avoir à louer des travaux se rapportant aux sciences naturelles ? Cela fait monter et cela rafraîchit. Ne fut-ce que hygiène, on devrait se donner ce contentement.

Voici donc un fascicule de la Murithienne de près de deux cents pages qui renferme des études extrêmement curieuses, instructives, et parfois savoureuses que vous ne lisez pas, mais que vous dévorez.

Vous longez des cours d'eau, ce qui est délicieux au mois de juillet, avec un article de M. Vouga sur la pêche, et, d'un bond, vous vous retrouvez sur les plus hauts sommets où un garde-chasse, observateur et expérimenté, M. Louis Luisier, vous familiarise, en vous amusant, avec les mœurs du chamois.

Dans ce même fascicule, M. le Recteur Ignace Mariétan, professeur à Châteauneuf, décrit et explique les débâcles du Glacier de Crête-Sèche et les éboulements de la Cime de l'Est des Dents du Midi avec une science et une aisance vraiment remarquables. Immédiatement et sans fatigue, vous vous mettez au courant du travail de la nature.

Si vous redescendez, vous étudiez les pineraies du Bois-Noir avec M. Gams, vous botanisez une fois de plus, mais jamais assez, avec M. Ph. Farquet, qui n'est autre que l'Alpinus du Nouvelliste, un humble qui connaît à la perfection les fleurs et les vieux papiers.

M. Galli-Valerio, le célèbre professeur de biologie à l'Université de Lausanne, apporte une trentaine de pages de notes sur les vertébrés de nos Alpes. Tout y est : mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et poissons. Nous ne nous connaissions pas tant de richesses.

A signaler encore une étude, qui ne manque pas non plus d'intérêt, de M. Linder, sur la faune lacustre du lac de Champex et la suite d'une nomenclature détaillée des rosiers du Valais, de M. Christ.

Musset disait que l'on avait quelquefois le mois de mai sur les joues et le mois de janvier dans le cœur. En parcourant le dernier bulletin de la

Murithienne, on voit tout fleuri et coloré et, volontiers, on mettrait les jambes à son cou pour grimper des collines et des montagnes.

Souhaitons aux jeunes gens de quelque instruction, et de toute notre âme, de faire partie de la Société valaisanne des sciences naturelles. Cela vaut les sports, les courses, les bals, les kermesses et toutes les fêtes mondaines. La barque qui glisse le long du rivage d'un lac de Champex ne sera jamais une barque qui porte des illusions perdues.

On va encore nous dire que nous sommes aimables pour des amis.

Nous ne nous en défendons pas. Et pour qui, en somme, serait-on aimable ?

Pour ceux que l'on ne connaît pas, ou pour ceux que l'on n'aime point ? Nous nous sentons, hélas ! incapable de tant de charité.

Etre aimable pour des amis nous semble tout ce qu'il y a de plus naturel, de plus humain et de plus doux, quand, par dessus le marché, comme c'est le cas aujourd'hui, on a le plaisir de rendre hommage à de beaux travaux. Ch. Saint-Maurice.

### ECHOS DE PARTOUT

**Le miracle de Budapest.** — Suivant l'« Observer », un fait étrange que plusieurs appellent miracle, passionne tout Budapest.

Pour raison d'économies, une dactylographe, employée dans un ministère, avait reçu son congé. Désolée, elle lut à ce moment la vie de Sainte Thérèse de Lisieux et décida de faire une neuvaine pour implorer son secours. Le neuvième jour, le chef de bureau vit une porte s'ouvrir et entrer une religieuse. Elle lui demanda de ne pas renvoyer la dactylographe. Il ouvrit la bouche pour refuser, mais, à sa grande surprise, il promit de reprendre la jeune employée. Furieuse contre lui-même, il fit appeler la dactylographe et lui fit une scène en lui demandant où était sa nonne. — Quelle nonne ? demanda-t-elle. Je n'en connais point. Le chef se mit en colère, la fillette pleura ; les domestiques appelés jurèrent qu'ils n'ont vu entrer personne. Après bien des explications, la jeune employée finit par sortir un petit livre de sa poche en disant : « En fait de nonne, je ne connais que celle-là ! » Le chef se pencha, vit l'image et dit : « C'était elle ! »

Miracle, disent les uns. Illusion d'optique ou supercherie, prétendent les autres. Mais la bonne foi de la jeune fille ayant été établie, elle a conservé sa place.

**Un lac nouveau.** — L'expédition de l'Académie des sciences a découvert dans le Kasakstan un lac inconnu jusqu'ici des géographes.

Le nouveau a été porté par l'expédition sur la carte. On a trouvé dans les alentours du lac environ 2200 spécimens de plantes encore inconnues.

**L'anniversaire de Sempach.** — La participation à la fête commémorative de la bataille de Sempach a été faible.

Sur le champ de bataille, au-dessus de Sempach, le juge cantonal Dr Trüb, a prononcé le discours de circonstance, relevant l'idée des tribunaux d'arbitrage et parlant de la haute mission des médiateurs de paix.

M. le curé Lohri, de Marbach, parla de l'esprit de Winkelried et de Nicolas de Flue. Les sociétés de sous-officiers ont déposé une couronne au pied du monument.

**25,000 francs d'hannetons.** — Il a été recueilli dans les campagnes fribourgeoises, ce printemps, 2700 hectolitres de hannetons. La prime payée s'élève à 25,000 francs.

**Un autodaté impressionnant.** — Lundi après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de la Monnaie, à Paris, a eu lieu une cérémonie dont on ne retrouve pas le précédent : l'incinération d'une première tranche des titres abandonnés comme contribution volontaire à la Caisse d'amortissement. Quatre fours qui servent à la fusion des métaux précieux ont été portés à une température de 1500 degrés, après quoi les liasses de titres y furent déposées. En un ins-

tant il ne restait plus de 19 millions de titres de rentes que quelques cendres floconneuses.

**Une curieuse prophétie d'Anderson.** — Le célèbre romancier et poète danois Hans Andersen, dans un de ses jolis contes, publié il y a soixante-dix ans, parle des « voyages aériens ». Il dit nettement : « Le navire aérien était rempli de passagers, car le voyage à travers les airs est plus rapide que le voyage sur mer. Le câble sous-marin électromagnétique a déjà télégraphié le nombre des passagers. Déjà l'Europe est en vue. C'est la côte irlandaise qui se trouve au-dessous d'eux, mais les passagers dorment. Ils ne veulent pas être réveillés jusqu'à ce qu'ils soient exactement au-dessus de l'Angleterre... Il y a beaucoup de choses à voir en Europe, disent les jeunes Américains, et nous avons vu tout ça dans l'espace de huit jours ».

N'est-ce pas curieux, d'avoir écrit ces lignes 70 ans avant les splendides exploits des aviateurs américains ?

**Dans la cage de l'ours polaire.** — Dans le parc zoologique de Rotiro, à Madrid, au moment où un gardien chargé d'apporter la nourriture aux fauves quittait la cage de l'ours blanc, celui-ci, devenu subitement furieux, bondit sur lui et lui porta de terribles coups de crocs et de griffes au visage et à la tête. Les cris des visiteurs attirèrent l'attention d'un autre gardien, qui tira deux coups de carabine sur le fauve qui, se sentant blessé, abandonna sa proie et se réfugia dans un coin de la cage. Le gardien blessé a été transporté à l'hôpital.

**Un nouvel hymne de haine.** — On chante en ce moment dans la République des Soviets, d'après un journal allemand, un nouvel hymne de haine à l'adresse de l'empire britannique, coupable d'avoir rompu les relations diplomatiques avec les disciples de Lénine. Il est question, dans cet hymne nouveau, de « l'Angleterre aux chapeaux haut de forme repassés au petit fer, aux coffres-forts ventrus et blindés, aux dreadnoughts et aux grenades, aux patenôtres récitées sur le corps des victimes de la justice, aux brutalités répétées, aux chenapans et aux mal-faiteurs », — et de bien d'autres gentilleses. Et l'on rappelle, bien entendu, que l'empire britannique est l'ennemi mortel des soviets. Les journaux anglais qui reproduisent ce chant le trouvent d'une lecture plutôt amusante. Ils ont sans doute raison de le prendre sur le ton de la plaisanterie. La colère soviétique cache fort probablement le dépit d'un gouvernement aux abois.

**Simple réflexion.** — Pour qui veut travailler, il y a toujours une œuvre à accomplir.

**Curiosité.** — La haute société londonienne se trouve envahie depuis quelque temps par un certain nombre d'individus qui se rendent, sans être invités, aux grands mariages, aux fêtes, aux soirées. Tous ces intrus sont élégamment vêtus, ont de bonnes manières et ne causent aucun scandale. On se perd en conjectures sur l'objet de pour-suivent ces indésirables. Veulent-ils simplement se faufiler dans le monde ? Ont-ils des intentions moins avouables, bien qu'ils n'aient encore donné lieu à aucune plainte ni prêt à aucun soupçon ? Après avoir longuement délibéré pour trouver un remède à ce mal insaisissable, quelques maîtresses de maison ont décidé d'envoyer, avec la carte d'invitation un insigne portant leur nom ou le nom des invités, que ces derniers doivent porter en entrant dans les salons.

**Pensée.** — Il est des égoïsmes inconséquents dont le seul éfileurement laisse une meurtrissure. Les approcher, c'est souffrir. Cependant on ne peut les éviter sans fuir l'humanité.

### La mode exige le veau mort-né

On va encore une fois m'accuser de dire du mal des femmes, ces fleurs vivantes, ces sourires de notre existence, ces friandises que le bon Dieu aurait dû mettre en boeuf pour nous en faire mieux connaître la douceur.

Mais, que voulez-vous, ces sourires ont des dents, ces fleurs ont des épines et ces friandises ont bien quelquefois le goût amer. Remarquez, Madame, que je dis « quelquefois », et vous aurez soin de croire que c'est pour vous que j'emploie ce correctif, car vous faites évidemment

exception. Mais, diable, pourquoi vous ai-je vue par ces chaleurs torrides emmitouflée dans une fourrure ? Vos beaux yeux ne suffisent donc plus à vous faire remarquer ? En hiver — il est vrai que l'hiver vaut parfois mieux que nos étés — vous parcourez nos rues le cou dégaigé, les manches coupées au moins jusqu'au coude et avec de si petits souliers que je me suis demandé si vous n'étiez pas Cendrillon.

Et si je n'avais que cela à vous reprocher !... Hélas !

Madame, vous vous promeniez, hier, recouverte d'une peau de vache ! Vous aussi, vous sacrifiez donc au mal du siècle — qui est l'amour du laid.

Evidemment, quand je parle d'une peau de vache, j'exagère. On m'a dit que c'était d'une fourrure de veau que vous vous étiez fait une étole. Et encore, il paraît que vous avez exigé que ce veau fût mort-né ! Vraiment, pourquoi ? Il me semble que cela me dégoûterait, moi, de porter pareil accoutrement, de sentir cette peau de bête mort-née se frotter contre ma nuque, de songer aux souffrances qu'un caprice de la mode impose au monde. Car, c'est laid, laid par dessus tout.

C'est une voie ouverte à toutes les sottises. L'an prochain, nous aurons sans doute le pékinois mort-né, puis le lapin idem et qui sait si nous ne verrons pas des fourmures de rats et de souris mort-nés ! La vache était réservée jusqu'ici aux soins de la table, de même que son noble fils, le veau. Mais, si vous faites école, ce qui me paraît inévitable, et si toutes les femmes du monde se mettent à aller aux courses, au théâtre, à la pâtisserie vêtues en veau, qui nous donnera du lait et du boeuf, du ris et de la tête de veau ?

Avant la guerre, on ne vous eût pas permis cette fantaisie ridicule — passez-moi ce mot que je voudrais n'avoir jamais écrit à votre adresse. Vous auriez été suivie par des monomes d'étudiants qui auraient meuglé.

Oh ! Madame, que je suis triste et honteux, pour l'humanité, que vous ayez eu cette pauvre idée. Le poète n'a-t-il pas dit :

Et les petits veaux à leur mère,  
 Laissez les roses aux rosiers.

Et puis, ne passez pas avec ça dans une prairie, de peur que le syndicat des vaches cherche à se venger. F.

### LES ÉVÉNEMENTS

#### La Proportionnelle vaincue en France

...et on augmente le nombre des députés

#### M. Poincaré opposé à la loi

A Paris, la Chambre a terminé la discussion de la réforme électorale.

La dernière séance a porté sur le découpage des circonscriptions électorales. Un certain nombre de députés se sont plaints de découpages qui auraient eu lieu afin de favoriser telle ou telle région au détriment de telle ou telle autre. Toutefois, malgré le grand nombre d'amendements, le tableau des circonscriptions inséré dans le projet de loi n'a subi que peu de modifications. Tous les autres articles ont été adoptés, notamment l'article stipulant que, pour être élu député au premier tour, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart du nombre des électeurs inscrits ; au deuxième tour, la majorité relative suffit.

Le nombre des députés sera de 611. L'ensemble du projet de réforme électorale a été adopté par 320 voix contre 234.

Mais nous croyons utile de donner le compte-rendu de la séance consacrée à l'amendement de M. About, décrétant que le nombre actuel des députés ne sera pas augmenté.

M. About. — Ce serait défier l'opinion du pays que d'augmenter le nombre des députés. Le gouvernement s'est opposé à cette augmentation. Le Sénat y est également contraire.

M. Prevet. — La création de 30 députés de plus va entraîner une dépense de 1 million 500,000 francs. Le pays, qui sait que 300 députés au plus assistent aux séances,

n'acceptera pas cela. Si le gouvernement laisse faire, comment défendra-t-il contre le pillage le budget de 1928, avant les élections !

M. C. Blaisot. — Le gouvernement s'est déclaré opposé à l'augmentation du nombre des députés. M. le Président du Conseil, qui est absent, et qui est incontestablement hostile au projet, s'est prononcé pour une réduction importante de ce nombre. Il y a 584 députés actuellement. On en réclame 611. Pourquoi pas mille ! Les assemblées nombreuses ? On dit pourtant que c'est aux séances du matin que l'on travaille le mieux, quand il y a 50 présents.

Le gouvernement a pris, par décret, les mesures de compression que l'on sait. Il a supprimé les tribunaux, greffiers, avoués, conseillers de préfecture, sous-préfets, percepteurs, receveurs d'enregistrement. La Chambre, elle, veut augmenter le nombre de ses sièges. La grande pénitence, oui, mais pour les autres !

La question d'argent est minime, mais la question de moralité est importante. Il y a un geste symbolique à faire.

Le gouvernement veut poser la question de confiance pour refuser des augmentations. (Applaudissements à droite). Vous allez, par votre fait, jeter la déconsidération sur le régime. Vous aurez été les artisans de sa décadence ! (Vifs applaudissements à droite. Exclamations à l'extrême gauche et à gauche.)

M. Sarraut, ministre de l'Intérieur. — M. Blaisot a paru regretter tout à l'heure que le président du Conseil ne soit pas là pour faire connaître l'avis du gouvernement. Je ne chercherai pas à lui dissimuler que sur la question de la réforme, l'opinion du gouvernement n'est, en effet, pas unanime. C'est ce que je me proposais de dire l'autre jour quand je suis monté à la tribune, si je n'avais pas été interrompu. Voici ce que j'aurais dit.

J'aurais dit ce qui s'est passé au sein du cabinet quand M. Poincaré a formé son cabinet d'union nationale. Il a appelé auprès de lui des hommes de tous les partis, qui, sur bien des points, ne partageaient pas les mêmes idées. Ces idées ne leur ont paru alors que de second plan. La question de redressement financier à leur avis primait toutes les autres.

Ce problème a tout d'abord occupé uniquement leur attention. Les autres ont été écartés. Un moment cependant s'est posée la question de la réforme électorale. Au sein du cabinet il s'est formé là-dessus une majorité et une minorité, celle-ci, composée de M. Poincaré et de M. Marin, qui était proportionnaliste.

Dans la discussion qui s'est instaurée sur mon projet au conseil, M. Poincaré a essayé de faire triompher son point de vue. La majorité s'est cependant prononcée pour le projet que j'avais déposé.

Mais croyez-vous que le président du conseil ait pu, pour cela, songer à disloquer le cabinet, à provoquer une crise, et à jeter la panique et l'angoisse dans le pays, à propos d'une telle question, et dans les circonstances présentes ! (Mouvements.)

Nous avons tous repoussé également l'idée d'une crise. Ce fut aussi l'avis de M. Marin qui, très loyalement, demanda qu'il fût libre de son vote. C'est à quoi a consenti le président du conseil. Il a laissé à chacun de ses collaborateurs la liberté de son attitude dans ce débat.

Quant à la question du nombre des députés, je tiens à dire que si mon projet s'est tenu à un certain chiffre, ce n'est nullement pour cette raison sordide du relèvement d'indemnité. C'est pour d'autres raisons que j'ai fait connaître, et pour lesquelles je demanderai à la Chambre d'adopter mon projet. (Mouvements divers.)

M. Blaisot. — Je m'étonne des nouvelles mœurs parlementaires qui permettent à un président du conseil de laisser voter un projet qu'il considère comme un danger pour le pays.

M. Sarraut. — Je ne peux laisser dire que ce projet est un péril pour le pays. Je connais trop le patriotisme du président du conseil pour croire que, si c'eût été là son opinion, il eût accepté le projet.

M. Blaisot. — Votre projet est un péril national en ce sens qu'il ouvre toutes grandes les portes à la démagogie. L'honneur du Parlement est engagé dans cette question. Si elle augmente le nombre des députés, la Chambre actuelle se suicide, parce qu'elle se déconsidère. Elle va perdre l'estime du pays. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES

#### Ce sont deux torrents qui ont causé la catastrophe de Saxe

Ce sont deux petits affluents de l'Elbe, la Muglitz et la Gottleuba qui, subitement grossis par des trombes d'eau, et devenus en un clin d'œil des torrents, ont déferlé à travers les localités, campagnes, champs et bourgades, à une vitesse incroyable, déraciné des arbres, atteignant près de trente mètres de hauteur et trois mètres de circonférence, coupé en deux des maisons avec la netteté du couperet, en pulvérisant littéralement trente-quatre autres, arrachant des toitures, tordant les rails de chemin de fer, comme s'il ne s'é-

taient agi que de mince fil de fer, jetant en bas d'un remblai, pour en englober le contenu humain, plusieurs wagons. Bref, ils ont répandu partout la mort et la désolation. La guerre ayant passé par là n'aurait pas dévasté et bouleversé plus rapidement et plus complètement cette petite contrée, où les ateliers de textile alternent avec les fabriques d'horlogerie, de montres, les verreries, et qui est comprise dans le quadrilatère délimité par les bourgades de Glashutt, Berggiesshubel, Donna, Wesenstein et Neuendorf.

C'est la Muglitz qui a englouti un train avec ses cinq wagons de voyageurs, dont la plupart périrent noyés. C'est elle qui a renversé sur son passage plusieurs cars, arrachant les maisons et les métairies, les ateliers et les granges, bouleversant de fond en comble la délicieuse bourgade de Berggiesshubel, où vont aux eaux chaque année les Saxons et même les Berlinoises.

La Muglitz et la Gottleuba charriaient d'innombrables cadavres d'animaux, chevaux, vaches, moutons, chiens, parmi lesquels flottaient, réunis dans la même boue fangeuse, les cadavres des hommes, pour la plupart complètement nus, dépouillés sans doute par la violence du courant. Dans les arbres restés debout malgré l'eau, le vent et la foudre pendaient, lamentablement déchiquetés, des cadavres humains, projetés là on ne sait comment.

La reichswehr, la police, les pompiers et les habitants qui ont pu échapper au fléau, déblaient les ruines et cherchent les cadavres sur les routes qui n'ont pas été complètement détruites par la trombe d'eau qui montait parfois à huit mètres de hauteur.

On rencontre charrettes et camions où sont entassés pêle-mêle les morts, ramassés un peu partout, dans les fossés et les fourrés du voisinage.

## Le séisme en Palestine

Un séisme a jeté la consternation sur la Palestine et la Transjordanie. Dans le district de Jérusalem, il y aurait vingt-six personnes tuées et trente blessées. A Jérusalem même, il n'y a eu qu'une personne tuée et douze blessées, mais de nombreuses maisons ont été endommagées, y compris les bureaux de postes.

Le sismographe de Tollaviv a enregistré que les secousses se déplaçaient dans la direction nord-sud. L'intérieur du Palais du gouverneur a été sérieusement endommagé. Un domestique a été tué. Les appartements de lord Plumer ont été détruits. L'Université juive a été aussi endommagée; les murs sont lézardés et le toit du laboratoire s'est effondré.

On annonce d'Amman que la localité d'Es Salt a été très affectée par le séisme.

Dix-neuf maisons se sont également effondrées à Hbudis.

Selon les informations officielles, il y a trente tués à Napelouse, plusieurs morts à Birzeit; mais Jaffa serait intacte et Haïffa atteinte seulement légèrement; à Raslah il y a eu 12 tués et 25 blessés. A Ludd on compte 30 tués et 70 blessés. A Hebron on a enregistré 4 tués. Il y a eu des victimes dans plus de vingt villes et villages.

Un témoin oculaire qui revient de Transjordanie relate qu'il y aurait eu 300 tués dans ce pays. Il ajoute que de nombreuses personnes auraient été tuées à Hamman et dans d'autres localités voisines. Le séisme a provoqué une panique parmi les Bédouins.

## NOUVELLES SUISSES

### Les catholiques ne pourront pas participer au Congrès de Lausanne

Le 3 août s'ouvre à Lausanne, pour durer jusqu'au 24 août, une sorte de congrès religieux appelé « Conférence On Faith and Oder ». On y attend quelque 500 congressistes et quelque 300 journalistes.

C'est, en somme la reprise des conférences de Stockholm. On y traitera d'un credo commun et de la réunion des Eglises.

Le Pape a interdit aux catholiques de participer à cette conférence.

Ce matin, la Chancellerie de l'Evêché de Fribourg communique la note suivante :

Des journaux publient la nouvelle suivante : Le correspondant au Vatican de la « Gazzetta del Popolo » apprend que la décision du Saint-Siège interdisant aux catholiques de participer à la conférence de Lausanne a été prise à la suite d'une demande de l'évêque de Lausanne.

Cette nouvelle est dénuée de fondement. L'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg n'a adressé au Saint-Siège aucune demande relative à la participation des catholiques à la conférence de Lausanne.

## Le régime du blé

La « Revue » de Lausanne constate que les adversaires du monopole du blé ne peuvent pas s'entendre.

Tandis que l'Association des meuniers prône un monopole de la farine, qui serait institué par la Confédération mais exercé par la meunerie et qui se combinerait avec un droit sur la farine, l'Union du commerce et de l'industrie et la Société des arts et métiers recommandent un droit de douane sur les blés. Tandis que l'Association des meuniers et la Société des arts et métiers réclament une réduction des tarifs pour le transport des blés étrangers, l'Union du commerce et de l'industrie n'en veut pas entendre parler.

D'un autre côté, du fait que les traités de commerce ont supprimé les restrictions d'importation, il ne serait plus possible d'astreindre les importateurs de blé à acheter des quantités correspondantes de blé indigène. On avait proposé que la Confédération achetât la récolte indigène à un prix rémunérateur et la revendît au cours du marché. Mais, outre que cette solution serait très coûteuse, elle a dû être écartée à la suite de l'opposition catégorique des meuniers.

Il ne reste donc que le monopole de la farine et le droit de douane sur les blés. Cela ne s'ajuste guère avec le mot d'ordre du pain à bon marché et de la liberté du commerce, dont on a abusé dans la campagne du blé.

Surtout, ni l'un ni l'autre système ne rentrent dans le cadre de l'initiative anti-monopoliste. En effet, celle-ci n'autorise ni le monopole, ni la simple imposition de la farine.

« Quant au prélèvement d'un droit de douane de plusieurs francs par quintal de blé, nous attendons, dit la « Revue », que M. Béguin et ses amis, qui veulent avec un soin jaloux sur la Constitution, nous démontrent qu'il se concilie avec la disposition de l'article 29, d'après laquelle les objets nécessaires à la vie doivent être taxés le plus bas possible. »

## DES ACCIDENTS

### Deux motocyclistes tués.

Lundi soir, à 17 h. 30, une motocyclette Motosacoche, conduite par M. Cavin, et sur le porte-bagage de laquelle avait pris place un ami du conducteur, nommé Muller, venait du Col des Roches, roulant à une allure excessive. En sens inverse, et se rendant à la gare du dit Col, arrivait un camion, suivi d'un second camion de la Société des Carburants de la La Chaux-de-Fonds, qu'il masquait.

Le motocycliste ne voyant pas ce dernier, vint s'écraser contre lui en un choc effroyable. Les deux occupants succombèrent, l'un sur le coup, l'autre pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Un habitant du Locle, témoin de l'accident, fut frappé d'une épouvante telle à la vision de cette scène, qu'il se sauva en courant. La police le recherche aux fins d'enquête.

Les deux victimes, habitant Le Locle, étaient employés, l'une à la gare, l'autre aux douanes.

### Noyée pour une grenouille.

A Montbrelloz, près d'Estavayer, le petit Léon Hugnet, six ans, voulant, au bord d'un étang, saisir une grenouille, perdit l'équilibre, tomba dans l'eau et s'y noya.

### Electrocuté.

Jean Soldati, 21 ans, domestique à Seedorf (Fribourg), maison de campagne près du lac du même nom, ayant touché un câble électrique brisé par un arbre renversé par l'orage, a été électrocuté et n'a pu être rappelé à la vie.

### Disparue.

Une jeune femme de nationalité allemande, âgée de 25 ans, en séjour à Seelberg (Uri), était partie samedi pour faire une excursion à Emmeten.

N'étant pas rentrée dans la soirée, une colonne de secours a été envoyée à sa recherche, mais n'a pas retrouvé la disparue. On croit qu'elle aura fait un détour dans la région de Niederbauen et qu'elle aura été victime d'un accident.

Une seconde colonne est partie lundi matin; elle est composée de personnes désignées par les autorités des communes de Seelberg et de Emmeten.

### Deux sœurs écrasées au même endroit à trois ans de distance

Mardi matin, quelques minutes avant 8 heures, la jeune Induni, dix ans, fille d'un entrepreneur de Neuchâtel, habitant Les Parcs, se rendait à l'école catholique de la Providence. Elle venait de déboucher du passage sous-vois à 100 m. de la gare et s'apprêtait à traverser la rue pour descendre la rue Vaucher lorsque le tram qui venait de quitter la gare l'obligea à rester sur le trottoir.

Sitôt la voiture passée, la fillette descendit sur la chaussée et s'apprêta à passer, lorsque un auto-taxi conduit par le chauffeur Hunnel descendait à son tour pour reconduire à son domicile une dame venant d'arriver avec l'express de Paris. La pauvre fillette fut happée par le pare-crotte gauche de la machine et passa sous celle-ci. Relevée et transportée immédiatement à l'hôpital des Cadolles, la victime, qui avait une fracture du crâne, expira dans l'après-midi sans avoir repris connaissance.

Triste coïncidence ! C'est au même endroit, il y a trois ans, qu'une autre fillette de M. Induni, âgée elle aussi de dix ans, fut tuée par un camion automobile alors qu'elle accompagnait sa sœur lors du premier accident et qui avait échappé miraculeusement au sort de sa sœur, devait trouver cette fois la mort dans des circonstances identiques.

On conçoit la douleur des parents frappés si durement à trois ans d'intervalle.

### Tuée d'un coup de faux

Dans un pré au-dessus des Hauts-Genèveys, à Neuchâtel, un faucheur a atteint avec sa faux une femme nommée Knutti, la blessant grièvement par inadvertance. La malheureuse succomba à la suite d'une hémorragie.

## Le trafic de la cocaïne

Le « Corriere della Sera » donne les détails suivants sur une affaire de contrebande de cocaïne favorisée par les fonctionnaires mêmes de la police, qui espéraient prendre sur le fait plusieurs vendeurs qui, d'après les soupçons de la police, devaient opérer sur une vaste échelle à Côme.

Le fournisseur principal de cocaïne était un nommé Basetti, résidant dans les environs de Bellinzona. Un fonctionnaire de la police entra sous un faux nom en relations avec Basetti pour l'achat d'une importante quantité de cocaïne. L'affaire fut combinée au mois de mai. Un chèque de 10,000 lire fut envoyé à Basetti, qui fut en même temps invité à un rendez-vous à Côme. Basetti ne se présenta pas au rendez-vous mais envoya un homme de confiance, un nommé Tettamanti, de Côme, qui fut arrêté.

### Un gros incendie

Un incendie a éclaté à Igis et s'est rapidement propagé à trois maisons d'habitation, ainsi qu'à deux écuries. Les bâtiments, le mobilier et les provisions de fourrage ont été la proie des flammes. Les immeubles appartenaient aux agriculteurs Rehli et Bur. L'eau a causé aussi quelques dégâts. Les bâtiments, ainsi que le mobilier, étaient assurés.

### La lutte contre la fièvre aphteuse

Le gouvernement grison a demandé au Conseil fédéral la révision immédiate de la loi fédérale sur les épizooties de l'année 1917 et de l'arrêt d'application de l'année 1920, dans le sens des « directives » formulées par l'assemblée des paysans du 29 mai 1927 à Coire et des décisions du Grand Conseil grison du 24 mai 1927, savoir : réduction sensible du délai de fermeture de huit mois; mesures de protection envers les propriétaires; dispositions prévoyant que les mesures de fermeture entre les cantons seront prises uniquement par l'intermédiaire des autorités fédérales.

### Le châtimement d'une mégère

La Chambre criminelle thurgovienne a condamné la fermière Mohl, âgée de 51 ans, de Nonkirch-Egnach, pour blessures corporelles avec préméditation, à sept mois de prison, sous déduction de la prison préventive.

La fermière avait, en mai dernier, jeté une fourche contre un jeune domestique de 15 ans, Emile Halter, qui fut grièvement blessé à la tête et mourut quelques heures après.

### Un cas de trachome à La Chaux-de-Fonds?

On annonce qu'un cas de trachome (conjunctivité granuleuse) extrêmement contagieux, vient d'être constaté à La Chaux-de-Fonds, chez un cycliste ayant couru sur la piste d'Oerlikon, où plusieurs de ses collègues ont été reconnus contaminés. Les mesures d'hygiène et d'isolement ont été prises immédiatement par les autorités pour conjurer tout danger. On saura bientôt avec certitude si le cas présenté à La Chaux-de-Fonds est bien de trachome ou si l'on s'est alarmé à tort. Toutefois, étant donné le danger, on ne saurait regretter un excès de précaution.

### Le feu

Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a détruit à Boudevilliers (Val-de-Ruz), un grand bâtiment habité par trois familles. Le mobilier de celles-ci a été sauvé.

M. Bachmann, le propriétaire, a reçu, au cours de l'incendie, un objet qui l'a blessé à l'œil. Le cas paraît grave.

## LA RÉGION

### Une tour de château qui s'écroule

La tour centrale du château de Vogogna, non loin de Domodossola, construit au XV<sup>e</sup> siècle, et appartenant à la maison de Visconti, s'est écroulée. Des personnes qui passaient à ce moment près du château n'ont, par miracle, pas été atteintes. Le château de Vogogna est situé à quelques kilomètres de la frontière suisse. Il est très intéressant au point de vue artistique.

## POIGNÉE DE PETITS FAITS

★ L'état de sante du cardinal-archevêque Jean Csernoch, primat de Hongrie, s'éteint aggravé, les derniers sacrements lui ont été administrés dans la journée de mardi.

Selon le bulletin de santé, la maladie a été compliquée par une pneumonie.

★ Le tribunal de commerce a déclaré lundi la faillite de trois maisons de Milan, dont le passif est très élevé.

Il s'agit de la maison Enrico Bellorini, propriétaire de taxis et d'un garage, dont l'actif est de 100,000 francs et le passif de 600,000 lire, de la Société Luigi Ambrogi Possoni, dont l'actif est de 280,000 lire et le passif de 700,000 lire, et de la maison G. Gaccia, dont l'actif est de 50,000 lire et le passif de 135,000 lire.

★ La police de sûreté de Montreux a arrêté, après plusieurs jours de filature, une jeune personne qui s'était spécialisée dans des vols dans les magasins. Elle avait travaillé chez divers négociants de la région, notamment dans le magasin de chaussures Klaus, à Montreux.

L'inculpée a été incarcérée à la disposition du juge informateur.

★ Des incendies mystérieux avaient lieu depuis quelque temps à Feldberg (Mecklembourg). La police a arrêté l'incendiaire, un jeune apprenti boulanger de 17 ans, qui aura aussi mis le feu, le 15 janvier 1926, au grand théâtre de Neu-Strelitz, qui fut détruit de fond en comble.

★ Dans une petite localité de la vallée de la Brembana, en Italie, un fil électrique à haute tension est tombé sur une jeune fille de dix-huit ans occupée à étendre du linge et qui a été tuée sur le coup. La mère et un paysan du voisinage accourus à son secours ont été blessés.

★ Mardi matin vers 9 h. 30, à quelques kilomètres de la gare de Codogno (Italie), des individus, demeurés jusqu'ici inconnus, ont tiré plusieurs coups de revolver sur la locomotive du train Codogno-Pavie. Personne n'a été atteint.

## NOUVELLES LOCALES

### Pour la Chapelle d'Ovronnaz

Consacrée au mois d'août de l'année dernière, cette chapelle dresse aujourd'hui sa gracieuse silhouette au cœur des Mayens de Leytron.

L'érection de ce modeste sanctuaire — dédié à St-Antoine, ermite, protecteur des troupeaux, — répondant à une réelle nécessité dans cette contrée très fréquentée, tant par les gens de l'endroit que par les étrangers qui y viennent villégiaturer pendant la bonne saison.

D'autre part, la nouvelle chapelle dessert également nos amis des Mayens de Chamoson, dont elle se trouve à proximité. C'est dire que les initiateurs de son édification ont été bien inspirés et qu'ils sont allés au-devant des aspirations de tous.

Mais la réalisation de l'œuvre a occasionné des dépenses qui ne sont pas encore toutes couvertes, tant s'en faut. Pour y faire face, une tombola a été organisée; le tirage en aura lieu un des premiers dimanches d'août, sur l'emplacement même de la chapelle.

Seulement, une tombola suppose des lots nombreux et variés. Amis des bonnes œuvres et des jolis Mayens de Leytron et de Chamoson, qui savez apprécier la facilité qui vous est donnée de l'accomplissement du devoir dominical, pensez à la tombola en faveur de la Chapelle d'Ovronnaz, préparez-lui généreusement des lots que vous enverrez à M. le Doyen Bourban, Rd curé de Leytron. Ce sera un peu les pierres de l'édifice religieux que vous aimez..., les seules qui portent bonheur.

Il va sans dire que les dons en argent seront également reçus à la même adresse avec beaucoup de reconnaissance.

Duchalet.

## † M. le Préfet Zimmermann

Des Mayens de Sion nous arrive la pénible nouvelle de la mort de M. Xavier Zimmermann, pharmacien et ancien pré-

fet. Le vénérable défunt, âgé de 79 ans, était allé prendre son repos mardi soir, comme à l'ordinaire. Au matin, les siens, éplorés, le trouvèrent sans vie. Mais Dieu aura accueilli dans son Paradis cette âme prête à l'appel suprême.

Dans sa vie privée comme dans son activité préfectorale, M. Zimmermann fut un homme de devoir et de conviction; tous ceux qui l'approchèrent peuvent lui rendre ce bel hommage.

Ce témoignage ne sera pas la moindre des consolations pour sa famille, dont plusieurs membres se sont consacrés à la vie religieuse et sacerdotale, comme les regrettés abbés Jérôme et Gustave, l'un directeur du Grand Séminaire, l'autre, professeur à Brigue et musicien de talent, tous deux rappelés par Dieu à la fleur de l'âge. Sont encore vivants et servant le Seigneur, le R. P. Hildebrand, actuellement à Longeborne, et un autre fils, également bénédictin, puis une fille, religieuse des Dames de Ste-Clotilde, à Aigle.

M. le Préfet Zimmermann était un des rares et derniers survivants de l'occupation des frontières en 1871.

Que la famille veuille bien trouver ici l'expression de notre plus vive sympathie.

## Une trombe de grêle sur Leytron Deux ponts emportés à Chamoson

Un orage d'une rare violence, accompagné de pluie et de grêle, s'est abattu mardi vers les quinze heures sur la région de Leytron. Les chemins étaient transformés en torrents. Le vignoble des Prix a été particulièrement éprouvé, et ce n'est que dans quelques jours que l'on pourra évaluer les dégâts, considérés, aujourd'hui déjà, comme très importants.

Le ruissseau qui coule au nord du village est sorti de son lit en plusieurs endroits, couvrant une bonne partie des vignes de son eau boueuse. Ici encore, les dommages sont importants.

A Chamoson, l'orage n'a pas été moins fort mais sans grêle. Le torrent de St-André, qui ressemble comme un frère à notre torrent de St-Barthélemy, transportait de la terre et a débordé. Les eaux se sont heurtées contre le barrage du Grand Brûlé dont le vignoble a pu, ainsi, être préservé. Les deux ponts de Grugny, par contre, ont été emportés. Jusqu'ici, on ne signale pas de gros dégâts dans les vignes.

### La Colonie de vacances des Plans sur Bex

Mercredi, les enfants de la paroisse catholique de Bex monteront à la colonie de vacances des Plans où se trouvent déjà les enfants de la paroisse catholique d'Aigle.

Sa Grandeur Monseigneur Biéler, évêque de Sion, a remis sa propriété des Plans en co-jouissance aux paroisses catholiques de Bex, d'Aigle et de Roche, pour l'établissement de colonies de vacances.

## Le secrétaire de l'exposition

Nous apprenons avec plaisir que M. Hermann Hallenbarter, président de l'Association valaisanne de la Presse et marchand de pianos, à Sion, vient d'être nommé secrétaire général de l'Exposition cantonale valaisanne en 1928 à Sierre.

Cette nomination sera sans conteste un élément de succès pour cette manifestation nationale. M. Hallenbarter étant parfaitement familiarisé avec les questions de publicité qui jouent un gros rôle dans les entreprises de ce genre.

### Nos arbres fruitiers

Du 20 au 31 juillet 1926, l'Etat du Valais, avec la collaboration des communes arboricoles, a procédé au premier recensement cantonal des arbres fruitiers. Les résultats détaillés viennent d'être publiés. L'enquête a porté sur huit espèces : pommiers 233,907; poiriers 168,888; abricotiers 87,832; pruniers 92,536; cerisiers 67,859; noyers 29,222; pêchers 13,959; cognassiers 11,185. En tout 705,388. Le 72 % de ces arbres est en rapport, l'arboriculture fait des progrès rapides en Valais.

La moyenne des plantations annuelles a été calculée à 29,200 sujets par an. Ainsi on espère que dans dix ans on aura un million d'arbres fruitiers en Valais.

Les sujets en pépinières greffés et non greffés s'élèvent à 333,267.

## Le Touring-Club Suisse à la Fouly

Malgré un temps maussade, le départ fut donné à 9 h. 1/2, à Martigny-Ville. Disons d'emblée que le parcours jusqu'à la Fouly et retour fut effectué sans accroc.

A 11 h. 1/2, vingt-cinq voitures aux plaques genevoises et valaisannes avaient stoppé devant le magnifique hôtel de M. Jean Rausis, membre valaisan du T. C. S.

Aimables poignées de mains, quelques bouteilles de Malvoisie flétrie, véritable soleil en flacon, eurent tôt fait de semer l'oubli de la défection de Phébus.

Aussi, à l'issue du banquet, fort bien servi, d'excellents discours furent prononcés.

En souhaitant la bienvenue, le président de la section valaisanne, M. l'avocat Crittin, se déclara particulièrement fier de pouvoir saluer la présence, sur le sol valaisan, de M. Marc Peter, ministre de Suisse à Washington, qui avait bien voulu distraire un jour de vacances pour accompagner la section genevoise. M. Crittin, en des termes fort aimables, complimenta les dames, il exprima sa reconnaissance à M. Lucien Desert pour l'intérêt personnel qu'il ne cesse de témoigner aux técéistes valaisans, et non sans avoir exalté la sincère amitié qui unit Genevois et Valaisans, il but aux succès du T. C. S. et à la prospérité des deux cantons.

A son tour, M. Desert souligna l'activité de la jeune section valaisanne, félicita le président de sa commission de tourisme, M. de Courten, pour l'excellente organisation de la journée. Avec force, il dit l'admiration des Genevois pour les sites valaisans, donna l'assurance d'une fraternité toujours plus grande entre les deux sections et promit que de nombreuses ballades se feraient encore en Valais.

M. le ministre Peter ayant accédé au désir de l'assemblée, nous eûmes le grand plaisir de l'entendre parler de nos compatriotes en Amérique. Ce fut fait en des termes tels qu'à la fin de sa péroraison, l'émotion gagnant tous les cœurs, on entonna l'hymne suisse.

Toutes les bonnes choses ont une fin. De sages recommandations furent données quant au mode de circulation pour le retour et une heure plus tard, tous les participants se retrouvèrent dans les caves de MM. Orsat frères, à Martigny-Ville. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que M. le président Desert put obtenir « une minute de silence » pour annoncer le titre honorifique que son comité venait de décerner à M. Denis Orsat.

Une telle partie de cave appelait un complément que l'on trouva à l'Hôtel Kluser. Qui dira jamais ce que fut cette viande sèche arrosée de... thé et encore de Fendant!

Ce que l'on sait, c'est qu'il était tout près de sept heures du soir, deux heures environ de retard sur l'horaire prévu, lorsque les técéistes genevois prirent congé de leurs collègues valaisans. La journée de dimanche fut bonne pour le tourisme en Valais.

### Grave imprudence

M. Louis Bissat, dix-huit ans, fils de M. Vincent Bissat, directeur du Collège de Bex, manipulant, lundi vers 18 heures, un pistolet qu'il croyait n'être pas chargé et qui n'était pas parti à un premier essai, se l'appuya par plaisanterie contre l'oreille et fit jouer la gâchette. Cette fois, le coup partit, blessant dangereusement le jeune homme, qui fut d'urgence transporté à la clinique de M. le Dr Choquard, le Cotterd, à Monthey, où il subit une opération et où l'on ne peut encore se prononcer sur les suites de cet accident.

### Les étudiants votent où ils font leurs études

Le Conseil d'Etat lucernois avait décidé que les élèves du séminaire ecclésiastique de Lucerne avaient leur domicile politique à l'endroit où se trouvait cet établissement et qu'ils étaient en conséquence électeurs à Lucerne. Un recours contre cette décision a été repoussé à l'unanimité par le Tribunal fédéral. Ainsi est sanctionné l'usage suivi dans toutes les villes universitaires selon lequel les étudiants sont électeurs au lieu où ils font leurs études universitaires.

### „Aux Mayens“

En ce premier dimanche de juillet, le ciel est gris, le temps morose et pluvieux. Pour nous désennuyer, mettons le nez à la fenêtre, tout comme la dame au nez pointu dont a parlé l'immortel La Fontaine. Voyons et écoutons!

Quelques femmes reviennent de l'église, après vêpres. Elles s'arrêtent et se groupent. Nous les entendons se communiquer leurs impressions sur le temps maussade qu'il fait aujourd'hui. Puis les commentaires vont leur train sur le sermon du jour. Ils sont presque aussi maussades que le temps, ces commentaires. Et pourquoi? C'est que le prédicateur a parlé de la médisance et de la calomnie et qu'elles en ont presque toutes pris, comme on dit: « pour leur rhume ». Sincèrement repentantes et animées d'un ferme bon-propos, elles recommencent la chanson qui, peut-être, vous ennuie.

Viennent ensuite les congratulations réciproques sur la florissante santé des bébés tenus en évidence dans les bras, accrochés à la robe ou se traînant dans la boue.

— Ouah! le nôtre ne mange plus rien, il fait trop chaud, il ne dort pas la nuit.

— Le nôtre mange assez dehors, quand il peut attraper des fruits pas mûrs.

— Et le nôtre on ne peut plus le tenir à la maison, il est tout le temps loin à rôder dans les prés; et le garde-champêtre et si sévère qu'on appréhende chaque jour de se voir amendé à cause de ces « sales gosses ». (Madame, veuillez mieux choisir vos termes, s. v. pl.)

Après quelques menus propos échangés sur la bienséance de telle ou telle toilette qui conviendrait mieux à telle ou telle femme à cause de tel ou tel teint, on aborde la grande question du jour, l'objet de tant de préoccupations, de tant de convoitises: l'importante question « des mayens », soit d'un séjour à la montagne.

Autrefois, les femmes, nos grand-mères, travaillaient indistinctement, en toutes saisons, à la plaine ou à la montagne, sans corsets gênants, en bas de laine et portant toujours, comme Perrette, cotillon simple et souliers plats. Bien que plus habillées, elles ne se plaignaient pas de la chaleur. Elles étaient plus robustes que certaines damettes de nos jours auxquelles des femmettes de maris passent toutes les fantaisies.

Et comment ne pas les leur passer, ces fantaisies, quand, à chaque contrariété, ils voient les « pôvres » brandir sur leur tête toutes sortes de menaces?

Le faible mari cèdera et accordera, parfois bien à contre-cœur, un séjour plus ou moins prolongé « aux mayens » pour avoir enfin la paix à la maison. Un autre cèdera pour un autre motif, plus noble et plus élevé celui-là. Désespérant d'arriver à ses fins par les moyens qui les justifient, certaine femme aura eu recours à la ruse, funeste héritage du serpent qui tenta Eve au Paradis terrestre.

En insistant avec le plus gracieux sourire auprès de son cher docteur, elle aura obtenu un certificat d'anémie complète avec une impérieuse ordonnance d'un changement d'air, autrement dit, d'un séjour « aux mayens ».

La voyez-vous, cette comédienne? mitrillante, mi-douceuse, entre deux caresses, faire part à son benêt de mari de ses puérites craintes qui ne sont pourtant que l'aboutissement de ses chers désirs. Et lui, plus crédule que saint Thomas; de hâter les préparatifs pour cette cure merveilleuse qui a déjà tant produit d'heureux effets chez tant d'autres femmes.

Suivons-les de loin et allons les voir là-haut, « aux mayens », ces heureuses dillettantes. Elles ont beaucoup à faire durant les premiers jours de leur villégiature pour organiser leur nouveau train de vie. Puis les jours suivants elles jouissent pleinement de cette atmosphère de demi-repos, de ce « douce far niente ». Mais elles se lassent vite du bien-être qu'elles goûtent, de l'isolement où elles se trouvent. Viennent les premières nuits fraîches et les premières ondées de l'automne ou les derniers orages de l'été fondre sur ce vieux chalet aux parois disjointes et dont la toiture laisse entrevoir parfois les étoiles, et la saison « aux mayens » aura perdu tous ses charmes. La femme anémique ne ressentira plus les atteintes du mal qui la pallassait. Elle sera guérie, jusqu'à l'an prochain, de la manie de faire comme les autres son séjour « aux mayens ». Elle cherchera à réintégrer le foyer conjugal, pourtant moins rustique et à reprendre la vie de famille, celle qu'elle n'aurait pas dû quitter. Cette bonne vie de famille aura bien souffert de ce dédoublement; le budget aussi aura subi quelques pénibles accros. Mais pensez donc, Messieurs, quand il s'agit de la santé, la plus précieuse et la plus importante des choses, est-il permis de léziner?

Voilà ce que j'ai vu, entendu et pensé, en mettant le nez à la fenêtre. Si j'ai couché sur papier ces impressions personnelles, c'est un peu pour passer le temps; un peu pour faire plaisir à quelques aimables et raisonnables lectrices du « Nouvelliste », et beaucoup pour faire jaser un grand nombre d'autres. Les parlementaires étant en vacances, il faut pourtant inventer quelque chose pour défrayer les journaux. Y.

#### L'assemblée de la Lonza

L'assemblée générale ordinaire de l'usine électrique de la Lonza S. A., à laquelle participaient vingt-six actionnaires, a liquidé sans discussion le rapport et les comptes du dernier exercice et a décidé, sur la proposition de l'administration, de répartir, aussi bien sur les actions privilégiées que sur les actions ordinaires, un dividende de 7 % et de porter à compte nouveau une somme de 130,094 francs.

**Distinction.** — M. Adolphe Sierro, fils du Docteur Pierre Sierro, à Sion, vient de réussir brillamment le dernier examen pour l'obtention du diplôme fédéral de médecine à l'Université de Genève.

Nos compliments.

#### Prix du miel

La Fédération des apiculteurs vaudois, réunie en assemblée à Mont-sur-Rolle, le 10 écoulé, voulant lutter contre la con-

currence des miels étrangers malgré la faible récolte qui s'annonce de nouveau cette année, a fixé le prix du miel à 5 fr. le kg. pour la vente au détail. La Suisse alémanique l'a fixé à 5 fr. 50.

Les prix de gros restent à débattre suivant les quantités, entre producteurs et détaillants. E. R.

### A la frontière italo-valaisanne, des coups de feu sont tirés

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures du matin, dans les environs d'Antonapiana, sur la route frontière de Cingino, par laquelle on accède à la vallée de Saas, des inconnus ont tiré plusieurs coups de fusil contre un poste de garde italien. Des soldats de la milice nationale, attirés par les détonations, inspectèrent minutieusement la région avec les gardes-frontière et arrêtèrent un individu qui se trouvait sur un arbre. Il était porteur d'une bombe, déclara se nommer Raimondo Turlanetto, mais refusa de donner d'autres explications.

### D'habiles escrocs lançaient des circulaires de Salvan

Ont comparu, ce matin, devant le Tribunal criminel de Vevey, les nommés Emile Sollberger, 51 ans, de Winingen (Berne) et Otto Beuttler, 27 ans, né à Derendingen (Soleure).

Tous deux se faisaient passer pour les colonels Bernoulli et Marquart et prétendaient agir pour le compte de l'Union des sections romandes du C. A. S., Union qui n'existe pas; ils avaient fait venir de Suisse allemande des quantités considérables de marchandises, naturellement sans les payer.

Les lettres de commande portaient en imprimé l'emblème du C. A. S. et l'inscription en français et en allemand: « Club alpin suisse, Union des sections romandes, Secrétariat, Salvan (Valais). »

Dans une correspondance adroitement rédigée, Sollberger et Beuttler, — car c'était eux qui avaient monté cette escroquerie — expliquaient que le C. A. S. voulait approvisionner ses cabanes des cantons de Vaud et du Valais pour les courses de l'automne et de l'hiver. Ils demandaient le coût tantôt d'une centaine de kilos de miel, de fromage ou de beurre, tantôt de viandes séchées, etc., etc.

Les fournisseurs faisaient leur prix et recevaient une nouvelle lettre, toujours sur papier du C. A. S., commandant cette fois-ci la marchandise livrable franco à un personnage imaginaire nommé Jean Wächter, gardien de la cabane de Bex, en gare de Vevey.

Pour inspirer confiance, le prétendu gardien de la cabane de Bex se présentait avec un mulet.

C'est ainsi que 35 commerçants des cantons de Thurgovie, Schwytz, Lucerne, Zoug, Zurich, St-Gall, Grisons, Tessin et Berne envoyèrent des marchandises à Vevey pour une valeur totale de plus de 23,000 francs.

Chacun des deux accusés prétend avoir été trompé par l'autre sur le caractère et le but de cette entreprise.

Beuttler a essayé de se suicider en prison. Il a été examiné à Cery. Le Dr Weil déclare qu'il est entièrement responsable de ses actes.

Au moment de mettre sous presse, le jugement n'est pas rendu.

**BAGNES.** — (Corr. — Bagnes se trouve dans une situation spéciale. Son église, son collège, son école ménagère sont très éloignés d'un grand nombre de villages. Rien n'est central. Malgré tout, notre population, pourtant si pauvre, a consenti de très gros sacrifices pour réparer l'une et créer, et entretenir des centres d'instruction.

N'y aurait-il donc pas moyen de centraliser, tout au moins le collège et l'école ménagère, afin que notre jeunesse puisse mieux en profiter. Ne nous faisons pas d'illusion, si nous ne prenons de sérieuses mesures, nos écoles ne prospéreront pas. Allons donc au plus pratique.

**MIEGE.** — (Corr.) — La nomination de M. le Rd curé Zufferey Pierre, comme pasteur de la paroisse de Miège, a été accueillie avec une vive satisfaction par toute la population, comme l'a fort dit le « Nouvelliste ».

Le départ de M. le Rd chanoine Bridy, il y a deux mois déjà, avait été pour elle fort pénible. Pendant ces deux mois de mai et de juin, la divine Providence qui donne la nourriture aux petits oiseaux et la parure aux lys des champs nous avait envoyé un pasteur dévoué en la personne de M. l'abbé Heymoz. Malgré ses cheveux gris et une santé très délicate, il accomplit admirablement son ministère. Nous lui en sommes pour toujours profondément reconnaissants. X.

**ORSIERES.** — En raison des pluies de ces jours derniers, un petit torrent traversant la route du Grand-St-Bernard, entre Sembrancher et La Duay, petit ha-

meau situé non loin d'Orsières, a débordé, obstruant le passage. La circulation des cars fut interrompue pendant une heure et demie environ. Puis, après quelques menus travaux de déblaiement, 25 cars descendant du Grand-St-Bernard purent poursuivre leur chemin sur Martigny.

**TROISTORRENTS.** — (Corr.) — Lundi, 11 juillet, a été enseveli à Troistorrents la fille aimée de M. Nestor Dubosson, facteur. Ce petit ange que le Créateur a rappelé à lui, s'en est allé après de grandes souffrances, à l'âge de 7 ans seulement, en emportant au ciel les mérites d'une maladie qui, hélas! devait inévitablement l'emporter. La douleur des parents est d'autant plus grande qu'ils venaient de perdre l'année dernière leur unique garçon, mais, chrétiens de roche, ils sauront puiser leur force en Dieu.

La Société de musique l'Echo de Morgins a profité de cette occasion pour exprimer à son dévoué président, M. Dubosson, frappé par cette dure épreuve, le témoignage bien sincère d'une profonde sympathie. Un collègue.

## LES SPORTS

### Assemblée générale annuelle du F.-C. St-Maurice

Cette assemblée aura lieu jeudi, le 14 juillet, à 20 heures, au local, Hôtel de la Dent du Midi. Les jeunes gens qui n'auraient pas été atteints par une convocation sont priés d'en prendre bonne note. Le F.-C. St-Maurice informe chacun de la formation de deux sections, l'une d'athlétisme léger, l'autre d'athlétisme lourd, et invite tous les jeunes qui désirent pratiquer un de ces sports, de même que tous ceux qui tiennent à faire du football dès septembre prochain, à venir s'inscrire jeudi soir; ils trouveront dans le sein de la société toute la bonne camaraderie qu'ils recherchent, aidant également ainsi au développement de notre sport en Valais, ceci pour le plus grand honneur de notre canton, qui ne doit pas rester, loin de là, le dernier dans ce domaine. Football-Club, St-Maurice.

### A SAXON

Malgré un temps gris et maussade, cette manifestation a remporté un succès inespéré, cela grâce à une organisation que l'on peut qualifier d'impeccable et au magnifique travail fourni par les 65 gymnastes qui ont pris part aux concours. Ceux-ci se sont déroulés dans la belle propriété de M. Fama, se prêtant admirablement bien aux diverses épreuves qui se sont disputées.

La pluie, qui avait causé beaucoup de soucis aux organisateurs, a, heureusement, cessé vers midi, de sorte que le programme prévu pour l'après-midi a pu être exécuté sans accroc.

Le cortège a été imposant. La « Concordia » en tête, il a, dans un ordre parfait, parcouru les rues du village dont la décoration a prouvé que la localité était entièrement acquise à la gymnastique.

Arrivés sur l'emplacement de fête, on applaudit aux éloquentes paroles de M. Rentsch, président du comité d'organisation, qui souhaita la bienvenue aux officiels et gymnastes, en saluant la présence de M. le Préfet Thomas, M. le Dr Ribordy, médecin du district, MM. Fama, Graf et Knabenhans, du comité cantonal, et MM. Bertrand et Reichmuth, du comité technique. L'orateur termina en remerciant ses collaborateurs et en exprimant le vœu que malgré l'absence du soleil, tout le monde emporte un bon souvenir de la fête.

Puis on prépare les ronds de lutte et nos lutteurs entrèrent en lice pour nous montrer, durant deux heures, leur force, leur agilité et leur science. Le nombreux public qui suivit leurs évolutions prouva par de frénétiques applaudissements sa passion pour notre vieux sport national.

La partie officielle se termina par un fort beau discours de M. le Préfet Thomas qui fit ressortir les avantages résultant de la pratique de la gymnastique pour le plus grand bien de la collectivité. Encore quelques morceaux de musique par l'excellente fanfare locale, qui contribua dans une large mesure à la réussite de la fête, et M. R. Voluz procéda à la proclamation des résultats que nous publions ci-après:

### Les résultats

#### Catégorie A. — Invités.

##### COURONNES

1. Crotz Emile, Renens	147
2. Hirt Georges, Neuveville	142
3. Perraudin Célestin, Genève	138,75
4. Bernet Charles, Chavornay	137,75
5. Amstutz Bernard, Lausanne	136,50
6. Martini Charles, Genève	136,50
7. Knues Henri, Genève	136,10
8. Barth Louis, Lausanne	136
9. Walthier Edgard, Yverdon	135,25
10. Nicolet Charles, Broc	134,35
11. Rochat Auguste, Yverdon	134

##### PRIX SIMPLE

11. Lehmann Max, Lausanne	131,50
12. Nilly H., Lausanne	129,20
13. Nicolet Robert, Broc	128
Hänel Walther, Morges	128

#### Catégorie A. — Gymnastes valaisans.

##### COURONNES

1. Huber Jean, Martigny	144
2. Dupont Jules, Saxon	140,95
3. Anderreggen Jos., Brigue	138,25
4. Genoud Ephyse, Monthey	136,25
5. Wagner Hermann, Brigue	136,10

6. Seematter Jos., Viège	135,50
7. Cretton Paul, Charrat	133,60
8. Franc Edouard, Martigny	133,25
9. Siegenthaler Ernest, Monthey	130,45
10. Mayor André, Val d'Illicz	128,20

##### PRIX SIMPLE

11. Sorber Walther, Monthey	126,75
12. Udry Henri, Ardon	126,70
13. Vaudroz Albert, Monthey	126,25
14. Riccio Maurice, Saxon	124,50
15. Moll Luc, Riddes	121,45
16. Tonetti Emile, Monthey	116,75
17. Zufferey Isaac, Chalais	115,25
18. Schmid Edouard, Sion	112,50
19. Rey Fr., Chalais	109,90
20. Schaffer Kurth, Ardon	106,50
21. Fardel Célestin, St-Léonard	103,30

##### Catégorie B.

##### PALMES

1. Bohler Louis, Sion	127,50
2. Chiarelli Henri, Charrat	126,25
3. Kohli Edgar, Saxon	124,75
4. Doss Adolph, Saxon	123
5. Bonvin Robert, Saxon	122
6. Bérard Edouard, Ardon	119,75
7. Régamey Alfred, Viège	115
8. Graf Werner, Sierre	114,50

##### PRIX SIMPLE

9. Venetz Emile, St-Léonard	113,25
10. Perrig Raymond, Vernayaz	111,75
11. Bruchez André, Saxon	110,25
12. Panatier David, St-Léonard	108,75
13. Gay Edouard, Charrat	107,50
14. Bissig Frantz, Saxon	107,50
15. Jossen Antoine, Sierre	106,75
16. Gay-Balmaz Paul, Sion	105,75
17. Genetti Jean, Ardon	104,75
18. Delalay Jean, St-Léonard	101,75
19. Schwitzer Charles, Saxon	100,75
20. Müller Emile, Saxon	97,25
21. Benet Joseph, St-Léonard	97
22. Gaillard Marc, Ardon	95,75
23. Schalbetter Louis, Sierre	95,50
24. Gay Joseph, Saxon	93,75
25. Esselier Jean, Sierre	89,50
26. Vouilloz Maurice, Vernayaz	84,75

### LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Dix-neuvième étape: Pontarlier-Belfort. 119 kilomètres, franchis mardi. Arrivées dans l'ordre suivant: 1. Geldhof, 3 h. 45 min. 30 sec.; 2. Pierre Magne; 3. Antonin Magne; 23. Martinet; 37. Bariffi. Classement général: Frantz, 160 h. 9 min. 59 sec.; 2. Dewaele, 160 h. 56 min. 2 sec.; 3. Verwaecke; 4. Leducq; 5. Benoit; 22. Martinet, 173 h. 17 min. 47 sec.; 36. Bariffi, 182 h. 22 min. 35 sec.

On voit que nos compatriotes se tiennent bien, « qu'ils continuent »!

## DERNIÈRE HEURE

### Poincaré et la Chambre

PARIS, 13. — La question de l'augmentation des traitements des fonctionnaires et du taux des pensions civiles et militaires qui avait paru devoir soulever un conflit grave entre la commission des finances et le gouvernement, a fortement évolué dans l'après-midi de mardi. Sauf incident improbable, il semble à peu près certain que tout va se passer sans accroc au Sénat et à la Chambre et le point de vue de M. Poincaré l'emportera ici et là. Le président du conseil n'est pas opposé « à priori » à la rétro-activité des augmentations. Si de nouvelles plus-values se produisaient, il accepterait volontiers de les employer au paiement des rappels de traitements réclamés par les fonctionnaires et cette concession nouvelle a déterminé la plupart des groupes à se ranger à l'avis du chef du gouvernement.

### L'Irlande fait face au terrorisme

DUBLIN, 13. — Faisant allusion, à la Chambre, à l'assassinat de M. O'Higgins, M. Cosgrave, président du conseil de l'Etat libre d'Irlande, a déclaré: « Nous ferons face à cette forme de terrorisme comme nous avons fait face aux autres et tant qu'il en restera un vestige en Irlande, nous ne faillirons pas à la tâche. »



La Supérieure et la Communauté de Ste-Ursule à Fribourg, Mademoiselle Marie Rähler, à Lucerne, Monsieur Joseph Rähler-Schryber, ses enfants et petits enfants à Lucerne, ont le regret de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de la

### Révérende Sœur M. Jeanne Rähler

leur chère sœur, tante et grand'tante, décédée à l'âge de 61 ans et dans la 40ème année de sa profession religieuse, dont 33 d'enseignement à Sion. La chère défunte a vaillamment supporté sa longue maladie, ayant été munie de tous les secours de notre Mère la Sainte Eglise.

Les obsèques ont eu lieu au Couvent de Sainte-Ursule, à Fribourg, le 13 juillet 1927.



Madame Veuve Marie RICHARD-VARAYOUD et ses enfants, à Monthey, et les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les nombreuses personnes ainsi que les Sociétés, qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

## Les produits valaisans sont-ils connus hors du Valais ?

Le canton du Valais est un centre touristique. On le connaît pour ses montagnes, ses vallées pittoresques, ses villages. On y vient boire du fendant, manger la raclette ou déguster des asperges.

Et tous ceux qui viennent chez nous sont unanimes à déclarer qu'il n'y a pas de plus beau pays que le Valais, qu'il n'y a pas de meilleurs vins que les crus valaisans et de meilleurs fruits que ceux de la vallée du Rhône.

A force d'entendre proférer cette vérité, — car nous savons que c'en est une — nous nous demandons s'il ne serait pas plus habile de notre part que nous sortions un peu du Valais pour aller la proclamer chez nos voisins.

Avouez que ce serait presque un service à leur rendre. Les communications ferroviaires sont coûteuses et si l'on ajoute un prix d'une raclette, le prix d'un billet de chemin de fer, les essais gastronomiques dans notre pays constituent une entreprise onéreuse.

Mais imaginez que tous nos producteurs de vins et de fruits s'organisent et constituent un groupement dont l'unique activité serait de faire connaître les produits valaisans et d'en assurer la vente dans la Suisse.

Supposez que, faisant abstraction de leur amour-propre personnel et de leurs petites rivalités, nos producteurs adoptent pour tous les produits valaisans, vins et fruits, une marque générale qui figurerait soit sur la capsule des bouteilles, soit sur l'emballage des fruits, et qui serait comme un sceau d'origine et de garantie de notre marchandise.

Que diriez-vous de toute une série d'annonces et peut-être même d'affiches, annonçant dans toute la Suisse en quoi consistent les produits du Valais ?

En ce qui nous concerne, nous voyons sans peine la possibilité d'imposer aux consommateurs suisses les fruits et les crus valaisans.

La publicité a réalisé des miracles. Il ne suffit pas d'y croire, il faut en faire.

Mais il ne suffit pas d'en faire, il faut avoir quelque chose à vendre.

Or, avouez qu'il y a bien des pays qui préféreraient vendre des vins et des fruits de la qualité des nôtres, plutôt que de s'écarter à faire connaître des produits pour lesquels ils n'ont eux-mêmes qu'une mince estime.

La meilleure publicité pour une marchandise, c'est sa qualité : c'est-à-dire que la publicité des produits valaisans est déjà faite aux trois quarts.

Mais il y a la concurrence étrangère, il y a ces produits qui, sans vergogne, se font naturaliser valaisans et sont vendus comme tels.

Il y a cette espèce de fausse modestie qui nous empêche d'affirmer, aux sons des fanfares de la réclame, qu'une bouteille de fendant et qu'un panier d'abricots n'ont de valeur que si tous deux viennent du Valais.

C'est pour cela qu'il nous paraît urgent d'organiser sans tarder un sérieux effort de propagande collective hors du canton. Il ne manque à notre marchandise qu'une publicité digne d'elle.

Vous diriez : « Il faut de l'argent ! » Sans doute, il en faut et même passablement. Mais, tandis que plusieurs producteurs travaillent isolément, dépensent beaucoup d'argent pour peu de profit, il est manifeste que si tous les producteurs s'entendaient entre eux et réunissaient, sous forme de contributions, un capital de propagande collective, ils disposeraient d'une somme importante qui permettrait de travailler sérieusement la clientèle suisse.

Disons, pour rassurer ceux qu'une initiative de ce genre pourrait effrayer, qu'elle ne constitue pas une nouveauté. De nombreuses campagnes de publicité collective ont déjà été entreprises.

Des marchands de fruits étrangers ont réussi à éliminer des concurrents et à vendre leurs produits à l'exclusion d'autres.

En France, il existe déjà une Compagnie des Grand Vins d'Anjou, qui fait une publicité considérable pour ses crus et réussit peu à peu à les imposer à la consommation.

Les vins de Bourgogne, eux aussi, ont bénéficié d'une propagande parfaitement

bien organisée et qui culmine à la Foire Gastronomique de Dijon.

En Angleterre, un gros effort a été fait pour la consommation du lait et des fruits. Le résultat ?

La population a consommé beaucoup plus de lait et de fruits qu'avant.

En Amérique, les horticulteurs se sont entendus pour pousser la vente des fleurs coupées. Ils imaginaient d'adopter cette devise un peu surprenante : « Dites-le toujours avec des fleurs ! » et à l'aide d'une série de superbes annonces, ils firent comprendre que chaque fois qu'on a quelque chose d'aimable ou d'agréable à dire, cela gagne à être dit avec des fleurs (anniversaires, souhaits de mariages, vœux, félicitations, etc.)

En Amérique toujours, les fabricants de vernis firent une énorme publicité basée sur cette devise : « Sauvez la surface, vous sauvez ce qu'il y a dessous ! » et ils réussirent à faire adopter leurs vernis par une quantité de propriétaires, d'artisans et de constructeurs qui ont compris qu'en recouvrant les façades d'une maison ou la surface d'un objet à l'aide d'un vernis protecteur, on prolongeait l'existence des maisons, des meubles, des outils, etc.

Il peut paraître surprenant qu'il suffise d'affirmer une chose pour que tout le monde y croie. Or, en publicité, la démonstration est faite.

Pour peu que le produit soit bon et qu'on sache trouver les phrases qu'il faut dire pour convaincre les lecteurs de journaux et les futurs consommateurs des produits, il y a bien des chances pour que la courbe des ventes monte.

Il y a dans la publicité, un mécanisme secret qui, lorsqu'il est mis en mouvement, ne rate jamais son effet. Mais encore faut-il le connaître et savoir s'en servir.

Notre conclusion sera la suivante : Si les producteurs le veulent, ils peuvent faire une publicité valaisanne et, la qualité de leurs produits aidant, ils arriveront sans peine pour peu que leurs ventes soient bien organisées, à imposer leurs produits sur le marché suisse.

Comment atteindre à ce but ? C'est bien simple ! Il suffit de vouloir, puisque vouloir, c'est pouvoir !

## Le désordre social

Du récent rapport annuel de l'Association des épiciers suisses nous extrayons les lignes suggestives suivantes :

« Nous avons aujourd'hui des salaires élevés permettant une existence plus aisée que précédemment. Notre peuple est devenu très exigeant dans les plaisirs ; il ne peut que difficilement se modérer et, pourtant, le contentement n'est guère plus grand qu'avant ; au contraire, la mode et les réjouissances de toutes sortes trouvent toujours plus d'adeptes, tant et si bien que les moyens nécessaires à l'entretien du ménage ne suffisent pas toujours. Dans ce domaine, ce sont régulièrement les gens qui sont tirés à quatre épingles, selon la mode la plus récente, qui sont les moins intéressés. Pour un ou deux centimes d'augmentation sur le prix du lait, du pain, de la viande, du sucre, du fromage ou du beurre, on fait un bruit énorme comme si l'existence entière dépendait de cette légère différence. Pour la mode et les amusements, par contre, on n'y regarde pas de si près. Notre corporation se ressent partout des salaires élevés, mais pour nous, qui sommes des travailleurs aussi, on va jusqu'à mesurer notre gain, à l'exiger le plus bas possible et à nous dénier le droit à l'existence. On nous le fait voir de différentes façons et notamment sous la forme des sociétés d'achats créées par les fonctionnaires. Les autorités soutiennent ces sociétés, tout comme elles encouragent le colportage et le commerce ambulancier, ces deux fleaux qui nuisent au commerce régulièrement établi. On peut attribuer cet état de choses vraiment regrettable à un manque de solidarité populaire.

Pourquoi les conditions actuelles sont-elles si difficiles ? pourquoi plie-t-on toujours plus sous le fardeau des impôts ? demande-t-on ici ou là.

Nous sommes nous-mêmes responsables en première ligne, non pas personnellement peut-être, mais en notre qualité d'éléments formant un tout, la nation. Sans réfléchir, on confère à l'Etat de nouveaux droits, de nouveaux devoirs, et, par conséquent, de nouvelles charges financi-

res. Et en fin de compte, ce sont les contribuables — dont nous sommes — qui paient... Nous voulons essayer, en nous aidant de quelques chiffres, de voir ce qui se passe dans notre ménage fédéral et peut-être sera-t-il plus simple ensuite de répondre à la question posée ci-dessus. Il convient de reconnaître qu'au cours de ces dernières années, l'Etat a accompli d'importantes réformes dans le domaine social. A notre point de vue cependant, l'Etat, de gendarme qu'il était et qu'il aurait dû rester, est devenu providence. Le mal ne serait pas grand si l'Etat n'était pas allé trop loin dans cette voie. L'intérêt individuel s'en ressent déjà dans quelques milieux de la population. L'Etat, par exemple, s'est chargé d'assurer les vieux jours de ceux qu'il emploie à son service. C'est très bien pour les bénéficiaires et nous nous garderons bien d'envier le bonheur qui leur est octroyé. Nous nous bornons à demander aux fonctionnaires de ne pas concurrencer le commerce en dehors de leurs heures de service. Il y a réellement péril en la demeure pour la classe moyenne du commerce, ainsi que le prouvent les faits suivants : une organisation locale de fonctionnaires fédéraux a importé et vendu à gauche et à droite 500 tonneaux de vin. On trouve toujours les vivres pour effectuer la distribution des vivres et liquides achetés en commun. Si l'on se rappelle à ce propos l'attitude énergique adoptée par les employés des C. F. F. pour refuser une légère augmentation des heures de travail, on se rend mieux compte de la nature des remerciements que vaut au peuple, qui la paie en fin de compte, la politique de bienfaisance pratiquée par l'Etat.

Malgré ces constatations peu agréables, nous ne nous laisserons jamais — pour le bien du pays — de chercher une entente entre les différentes classes et professions de la nation et repousserons toujours l'appel prodigué par quelques-uns, à la jalousie, à l'envie ou à la haine. »

Favorisez de vos commandes les commerçants qui soutiennent votre journal par leur publicité.

### Bouveret -- Chalet des Crêtes

Dimanche 17 juillet 1927

## Fête champêtre

organisée par la Section de Sauvetage de Bouveret

**GRAND BAL GRAND BAL**  
JEUX - Boisson de premier choix

## RESTAURANT D'EMOSSON

Lugon-Lonfat

L'ancien restaurant des travaux de Barberine, exploité par MM. Lugon et Lonfat, ayant été démolé, les mêmes tenanciers ont ouvert un nouvel établissement :

### Restaurant d'Emosson

Ils se recommandent auprès de leur ancienne clientèle et des touristes. Lits de camp (50 ct. par personne) lits complets (1 fr. 50). Restauration à toute heure. Arrangement pour écoles et sociétés. Téléphone 3.

### Toiles à fromage

#### Présure

HOIRIE MAURICE LUISIER  
St-Maurice



### Savon Rodoll

pour la toilette le plus parfumé. En vente partout  
RENÉ BOCH, dépositaire  
St-Gingolph

### BOUCHERIE

Albert GAUDET  
Bld. St-Georges 66, Genève, expédie sans frais contre remboursement :

Rôti, de bœuf fr. 3.00  
Bouilli, le kilo fr. 2.00  
Poitrine de mouton fr. 2.00  
Graisse fr. 1.50

Pour cause de fin de commerce à vendre un

**moulin à café** électrique à l'état de neuf,  
**une bascule**

pesant jusqu'à 100 kg., une balance de 10 kg. neuve avec tous les poids et

**une banque** de magasin, le tout à un prix très avantageux. S'adresser au Nouvelliste sous A. A.

A vendre ou à louer deux **bonnes vaches**

race d'Hérens, garantie 12 à 15 litres par jour. S'adresser à H. Roh, café Industriel Granges près Sion.

### Pierristes

On demande personnel travaillant à domicile pour glaces ordinaires, creuses et biseaux sur rubis et grenats, travail suivi. S'adresser au Nouvelliste sous E. M. C.

### Société de chant L'AVENIR -- Mex

Liste des numéros gagnants non retirés de la tombola 11, 21, 30, 45, 55, 56, 99, 211, 269, 288, 352, 357, 358, 359, 360, 370, 390, 425, 451, 470, 477, 466, 467, 487, 496, 497, 506, 531, 537, 545, 561, 580, 605, 701, 702, 751, 758, 774, 784, 789, 793, 801, 808, 813, 827, 837, 847, 891, 898, 960, 971, 980, 985, 987, 998.

Les lots doivent être retirés pour le 31 juillet, passé cette date ils deviennent propriété de la société. S'adresser au comité.

51 ans de succès

**ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE**  
Boisson hygiénique, rafraîchissante et digestive

### Fête des Vignerons

VALAISANS qui viendrez à VEVEY rendez-vous au

### Café-Restaurant des Moulins

où vous trouverez restauration à toute heure Vins 1er choix du Valais, etc. Se recommande : P. GIROUD-CARRUZZO

### CREDIT SIERROIS

SIERRE et MONTANA

Capital - Actions : Fr. 1.000.000.—  
Fonds de réserve : Fr. 235.000.—

Nous payons actuellement :

**3 1/2 %** sur compte-courant disponible à vue ;

**4 1/4 %** sur carnet d'épargne, autorisé par l'Etat du Valais et au bénéfice de garanties spéciales ;

**5 %** sur certificats de dépôt à trois ans ;

et traitons toutes autres opérations aux meilleures conditions

### Plantes médicinales

Personnes disposées à récolter plantes dans vallées valaisannes sont priées de bien vouloir écrire à Société ATHANOR, Rue de Rive, 15, GENEVE



### Mules et mulets

sortant du service militaire ainsi que belles juments sont à vendre à prix avantageux

Cottagnoud, Vétroz et Sion

**Souper froid.** Avec un souper froid, on aime à prendre pour varier, au lieu de café ou de thé, une soupe chaude et salubre. Sans grande dépense et avec la plus grande facilité, on prépare de bonnes et nourrissantes soupes au moyen des Potages Maggi en blocs. Les sortes Volaïlle, Parmentier, Marianne, Soupe à la bataille, Rumford, Etoiles, conviennent tout particulièrement dans ce but.

### AUTO FIAT 503

torpédo 10 HP., 4-5 places, dernier modèle, roulé 3500 km. seulement, état de neuf à vendre cause santé. Ecrire Louis, poste restante, Salvan

### FIAT modèle 0

Camionnette 500 kg. avec carrosserie, pneus neufs, en parfait ordre de marche. Garage de l'Est, Place de l'Ours, Lausanne.

### CAMION

5 T. sur pneumatiques neufs à vendre en parfait état de marche. Bas prix. Garage de l'Est, Place de l'Ours, Lausanne.

ON DEMANDE

### jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. Mme Romaine Tairraz, Martigny-Ville. A la même adresse on demande

### jeune fille

sachant cuire et tenir le ménage.

On cherche

### jeune fille

de confiance et de bonne conduite sachant faire cuisine simple ou ayant quelques notions pour tous travaux d'un ménage de trois personnes. Entrée de suite. S'adresser à F. Valino, négociant, Villeneuve, Vaud.

On cherche

### jeune fille

propre et de bonne famille pour aider au ménage et dans la cuisine. — Envoyer photo si possible. — Mme Strahler Eysins par Nyon, (Vaud).

### DODGE

Torpédo 2 places, occasion très intéressante. Fr. 1500 Garage Olympique S. A. (Ancien Majestic) Avenue de Morges 149, Lausanne. Demandez nos listes.

### FROMAGE

gras, très beau à Fr 2.80, mi-gras à fr. 1.90, maigre vieux fr. 1.20 le kg. A. Haller, Bex

Demandez les excellents vins rouges et blancs de la maison

### Jules Darbellay à Martigny-Bourg

Spécialité de Bourgogne Beaujolais, Mâcon, St-Emillion, Barbera, etc. Importation directe des pays d'origine. Livraisons soignées.

### COMMERÇANTS NÉGOCIANTS INDUSTRIELS

**P**OUR VOS TRAVAUX

ADRESSEZ-VOUS à L'IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE  
TÉLÉPHONE No. 8

### BON ET BON MARCHÉ !

Telles sont les qualités des articles de Mercerie - Bonneterie - Lingerie Poterie - Alimentation, en vente au

Magasin Hoirie Mce LUISIER - St-Maurice